

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de Concordia
des 3, 4 et 5 juin 2017 à Gazax-et-Baccarisse (32)

Présent.e.s :

ALBUQUERQUE Rita	DE LA HOGUE Eliot	MORTGAT Marie
ALFRED Géraldine *	DEDIEU Laura	NINNIN Justine *
ALLANI Bassem	DIAZ Fatima *	NOUGUIER Mélissa *
ALLOUCHERIE Margaux	FLEURY Laura	OLIVIER Florine
ANGÉ Camille	FRAISSE Thomas	PAILLETTE Laurine
ASSINI Soukéïna	FRALEUX Camille	PAOLI Marco *
BAUCHET Asmahan *	FRAYSSINET Elodie	PERROT Anne-Laure
BEGUERIE Hugo	GARCIA PORTO Monica *	PERSONNE Aurélie
BELLAMY Thomas *	GESTA Salomé	PICOULEAU Steven
BENYACH Anthony	GOMEZ Cécile	PORRET Ludivine
BERROZPE HIDALGO Sergio *	GUILLOUET Chloé	POULNOIS Anaëlle
BERTON JACQUES Natalia	GYÖRI Zsuzska	QUICHAUD Alexandre
BIZETTE Virginie	HAMELIN Chloé	REYNAUD Bernard Arthur
BLOT Philippe	HUGUES Gladys *	ROSSI-POZZETTI Michael
BOUCHET Valérie *	IMHAUS Bruno	ROUMEAS-NOËL Youenn
BOUFFIGNY Eline	JANSEM Hugo	RUSSIER Gaëlle
BOUGA Urania	KELLER Thierry *	SAUCOURT Dorothée
BOULANGE Jean-Baptiste	LAMBERT-LEVY Lorraine	SAVCHENKO Nadiia
BRISACIER Alice	LANDELLE Domitille	SENGÜN Irem
BRODIN Nicolas *	LAUNAY Samuel	SILVA VARISCO Rita
CALVET Ludovic	LAZARIDOU Evie	SOULIE Marie
CHABAUD Stéphanie	LE DANTEC Marie	TERRANCLE Coraline
CHABOT Claire	LE GALL Pauline	TOCQUEVILLE François *
CHABOUD-MOLLARD Benoit	LEMAIRE Pierre-Hoël	TOUMI Mourad
CHANCEL Florent	LERICHE Victoire	VANCASSEL Yohann
CHEVROT Laetitia *	LUCAS DE LEYSSAC Mona	VARISCO Fabrice
COOKSON Charlotte	MAILLARD Emmanuel	VERTALLIER Adrien
COUZIER Pauline *	MARECHAL Greg	VEYSSI Shervin
CROCHU Anthony *	MATHIAS Marie-Pierre	VIGNES Jeanne
CRUZEL Adrien *	MAZZOCCHETTI Florence *	VOISIN Marine
DAHAN Elsa	MEGE Yveline	VOLATIER Pierre
DALLONGEVILLE Nicolas *	MEGE Gaëlle	YARUSHINA Anna
DALY Melodie *	MELCHIOR Nolwenn	YILMAZ Azat
DAUGE Sophie *	MEUNIER Swann	

*non adhérent

Bons pour pouvoir :

Adhérent.e donnant le pouvoir	Adhérent.e recevant le pouvoir
KÄHLER Evelyn	VANCASSEL Yohann
FINKE Katrin	JANSEM Hugo
PAIGNEAU Mélaine	CHABAUD Stéphanie
LEFEBVRE Clément	CHABOUD MOLLARD Benoit
ANTARAKIS Ludovic	MEGE Yveline
CHAMP Guillemette	PERROT Anne-Laure
RANNOU-COLLIOT Marion	LAMBERT-LÉVY Lorraine
DJOUMOI Karim	HAMELIN Chloé
LABOE Hugo	PERROT Anne-Laure
YAOUMA Hassini	BIZETTE Virginie
ALLARD Loïc	MELCHIOR Nolwenn

Excusé.e.s :

SZEJMANN Noémie	FINKE Katrin	ANTARAKIS Ludovic
CLERET Matthieu	PAIGNEAU Mélaine	BIRCHEN COMBESCURE Aude
KÄHLER Evelyn	LEFEBVRE Clément	

Secrétaire de séance : Domitille Landelle, secrétaire

Ordre du jour :

Lundi 5 mai 2017

Ouverture plénière

Deuxième présentation des candidats au Conseil d'administration

Vote des textes

- Adoption du *Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2016*
- Vote des rapports relatifs à l'exercice précédent :
 - o *Rapport moral 2016/2017*,
 - o *Rapport financier 2016*
- Tarifs de cotisation 2018
- Budget prévisionnel 2017

Nomination des mandats bénévoles

Election des nouveaux membres du Conseil d'administration

La présidente, Stéphanie Chabaud, ouvre l'Assemblée générale 2017 et remercie l'équipe de préparation ainsi que le partenaire qui accueille l'assemblée générale. Elle rappelle que l'ensemble des documents ont été discutés tout au long du WE, notamment avec la méthode de l'arpentage, ce qui a permis de répondre en atelier à l'essentiel des questions. Plusieurs questions ont également été abordées en plénière le samedi en fin d'après-midi.

1. Distinction entre rapport moral et rapport d'activités. Ils se distinguent par le timing (d'AG à AG pour le rapport moral, année civile pour le rapport d'activités) ainsi que par l'approche, plus dans le détail des actions pour le rapport d'activités, davantage sur une lecture politique de l'année pour le rapport moral. Dans ce sens, ce dernier se devrait d'être moins factuel et davantage dans l'analyse, voire la clairvoyance.
2. Rappel de la possibilité pour chaque adhérent - à jour de sa cotisation annuelle - de recevoir les comptes-rendus des réunions des instances.
3. Rappel de l'annulation de la réunion multi-collège prévue à l'automne pour des raisons budgétaires.
4. Clarification de l'accueil des nouveaux salariés par les bénévoles du Conseil d'administration. Il ne s'agit pas d'un doublon de l'accueil par les responsables salariés (missions, tâches...) mais bien d'un accueil sur les aspects concernant l'association en général, la vie associative et la gouvernance bénévole du projet.
5. Le Projet Associatif n'a pas pu être finalisé depuis la dernière Assemblée, il s'agit d'un engagement qui n'a pas pu être tenu. Dans le rapport moral il est indiqué comment le Conseil d'administration a imaginé la méthode qui doit nous amener à finaliser le texte pour la prochaine Assemblée générale.
6. Les départs en cours d'année du Conseil d'administration sont dus à des raisons personnelles.
7. Le rapport moral ne fait pas mention du Service civique, considéré comme un dispositif qui permet de réaliser des actions. Néanmoins, il s'agit d'une réalité importante pour l'association et nous avons co-signé plusieurs textes politiques pendant l'année, par exemple pour permettre l'accessibilité du dispositif aux demandeurs d'asile (il n'est accessible pour l'instant qu'aux réfugiés). Par ailleurs, il est souligné l'important travail d'accompagnement réalisé pour permettre aux volontaires qui le souhaitent de candidater pour l'institut de l'engagement.
8. La remarque concernant la diversification des activités et le renforcement de l'ancrage local pour éviter de subir le contrecoup éventuel des élections municipales en 2020, est tout à fait pertinente.
9. Le développement territorial va se poursuivre, le lancement d'une mission pour la région Centre-Val-de-Loire est simplement reporté de quelques mois suite au report de la décision concernant la subvention demandée.
10. Le dialogue avec les représentants du personnel et la circulation d'information ont été au rendez-vous mais les conséquences réelles de l'activité partielle sont difficiles à estimer.

11. Il conviendra d'ajouter davantage d'informations concernant les réseaux dans les prochains documents de l'Assemblée générale.
12. Le turn-over des salariés est en baisse pour la deuxième année consécutive. C'est une bonne nouvelle mais des éléments d'analyse auraient été appréciés.
13. L'inscription de la valorisation du bénévolat dans les comptes de l'association est tout à fait possible mais nécessite un travail approfondi qui n'a pas pu être réalisé pour l'instant.
14. Pour l'année prochaine il conviendra d'étudier le niveau de cotisation des personnes morales, pas simplement dans un objectif d'augmentation mais aussi pour renforcer leur engagement dans la structure.
15. Il est fait énumération des membres d'honneur connus à ce jour : Adeline Godfroy, Christian Macaigne, Emmanuel Boucher.

Présentation des candidat.e.s au Conseil d'administration

Avant la présentation des nouveaux et nouvelles candidat.e.s au Conseil d'administration, les différent.e.s membres du CA en poste se présentent à l'assemblée.

Rappel est également fait du nombre de places disponibles eu égard aux *Statuts* de l'association. 7 places sont vacantes pour atteindre le quorum maximum de 15 membres.

Une première présentation des candidat.e.s au Conseil d'administration est réalisée.

Se présentent :

- Elsa Dahan (actuelle trésorière)
- Marie Mortgat
- Bruno Imhaus
- Pierre-Hoël Lemaire

Vote des différents rapports

	Contre	Abstention	Pour	Exprimés
Procès-Verbal AG 2016 :	0	34	55	89
Rapport moral 2016-2017	0	24	63	87
Rapport financier 2016	0	17	71	88
Budget prévisionnel 2017	0	51	38	89
Cotisations 2018	20	20	49	89

L'ensemble des rapports est approuvé.

Election des membres du Conseil d'administration

Les règles pour l'élection des nouveaux administrat.eur.ice.s, telles qu'indiquées dans les Statuts et le Règlement Intérieur de l'association, sont rappelées. L'élection a lieu en deux tours à bulletin secret. Tout.e adhérent.e à jour de sa cotisation peut se présenter. Un deuxième tour est organisé s'il reste des places au CA après le premier tour et si les candidat.e.s obtiennent plus de 10% des voix.

Sont élu.e.s au premier tour les candidat.e.s élu.e.s à la majorité des voix et au deuxième tour les adhérent.e.s élu.e.s à plus de 30% des voix.

Il y a 89 votant.e.s, 86 bulletins exprimés, 3 blancs et 1 nul.

Les résultats sont les suivants :

Sont élu.e.s au premier tour :

Marie Mortgat	65 voix, élue
Bruno Imhaus	65 voix, élu
Elsa Dahan	64 voix, élue
Pierre-Hoël Lemaire	64 voix, élu

Ont obtenu suffisamment de voix (au moins 10%, soit 9 voix) pour se présenter au deuxième tour :

Nolwenn Melchior	11 voix, éligible
Lorraine Lambert-Levy	10 voix, éligible

Ont obtenu des voix, sans que cela n'engage la réalisation d'un second tour :

Arthur Bernard-Reynaud	8 voix	Eline Bouffini	2 voix
Clément Lefebvre	8 voix	Laura Dedieu	2 voix
Philippe Blot	7 voix	Gaëlle Mège	2 voix
Hugo Janssem	6 voix	Anne-Laure Perrot	2 voix
Dorothée Saucourt	6 voix	Michael Rossi-Pozzetti	2 voix
Samuel Launay	4 voix	Soukeïna Assini	1 voix
Pauline Legall	4 voix	Virginie Bizet	1 voix
Swann Meunier	4 voix	Ludovic Calvet	1 voix
Anaëlle Poulnois	4 voix	Thomas Fraïse	1 voix
Marion Rannou-Colliot	4 voix	Victoire Leriche	1 voix
Ludovic Antarakis	3 voix	Yveline Mège	1 voix
Rita Albuquerque	2 voix	Coralie Terrand	1 voix
Hugo Beguerie	2 voix	Fabrice Varisco	1 voix
Anthony Benaïch	2 voix	Adrien Vertalier	1 voix

Les deux candidates ayant obtenu plus de 10% des voix au premier tour ne souhaitant pas se présenter malgré le plébiscite, l'élection est clôturée sans qu'un deuxième tour ne soit réalisé.

Nomination des mandats bénévoles

Aucun.e adhérent.e ne se présente pour le mandat à la plénière de Cotravaux ou le mandat au sein du comité de pilotage d'Observo.

Domitille Landelle, déjà en mandat au comité de pilotage d'Observo, poursuit son engagement.

Aurélie Personne et Arthur Bernard Ranaud sont intéressés à suivre les travaux du réseau. Il conviendra sans doute d'organiser un groupe ad hoc ou une commission car l'enjeu de notre présence dans le réseau dépasse la simple participation aux réunions.

Stéphanie Chabaud remercie l'équipe de préparation de cette Assemblée générale ainsi que tou.te.s les participant.e.s et prononce sa clôture.

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017